

La mairie et la salle des fêtes font peau neuve

Blye est connu surtout pour son dynamisme, son barrage éponyme, son activité agricole en lien avec la filière comté, son camping et un environnement verdoyant. Sa population compte 44 enfants sur un total de 162 habitants, une église ainsi qu'un centre bouddhiste.

La commune est particulièrement prisée par les jeunes familles : 27 % de la population est composée d'enfants, dont 15 scolarisés à l'école de Pont-de-Poitte. Le lotissement de huit parcelles réalisé récemment a pu être commercialisé en moins de quatre ans. Son attractivité, la commune la doit également aux nombreuses animations qui ont lieu tout au long de l'année et la particularité d'accueillir un centre bouddhiste qui organise régulièrement des séminaires.

Mutualiser la salle du conseil avec la salle des fêtes

La mairie était située dans un ancien appartement de fonction depuis quarante ans. En dehors de quelques rénovations en 2001, peu de travaux d'entretien ou de restructura-



M. Vignon, préfet, Mme Brulebois, députée, S. Vermeillet, sénatrice, Dominique Chalumeau du conseil départemental. Photo DR

tion ont été réalisés jusqu'à nos jours. Depuis, la population de la commune a augmenté de plus de 50 %, un équipement adapté aux besoins de la commune s'est donc avéré nécessaire tant pour ce qui concerne la vie administrative de la commune, que pour son animation. Parallèlement, la mise en conformité de l'accessibilité des locaux communaux a amené l'équipe municipale à conduire une réflexion globale

sur le devenir des locaux.

Le projet envisagé a eu pour objectif de rendre polyvalente la salle du conseil avec la salle des fêtes, de mutualiser l'office commun pour les deux salles ainsi que les accès et les sanitaires.

Il en est ressorti :

- La création d'une mairie au rez-de-chaussée (située précédemment à l'étage) dont une salle de conseil et un secrétariat.

- Une salle des fêtes. Deux des quatre placards situés dans l'extension ont été conçus pour servir d'isoloir pendant les élections.

- Un office totalement équipé pour réchauffer et servir des repas pour 96 personnes. Cette pièce est accessible directement depuis la salle des fêtes, la salle du conseil ainsi que de la terrasse arrière pour les livraisons.

- Des sanitaires accessibles

515 000

C'est, en milliers d'euros, le coût de la rénovation des locaux communaux.

communs à la mairie et à la salle des fêtes.

- Une terrasse en partie abritée en accès direct avec la salle des fêtes.

- Un ensemble de rampes et l'aménagement d'une place de stationnement dédiée permettant l'accessibilité de tous les locaux aux personnes à mobilité réduite.

- Une reprise partielle de la toiture, un remplacement de la totalité des menuiseries extérieures et une réfection totale des quatre façades.

- La salle des fêtes sera louée pour l'organisation de manifestations familiales.

D'un coût de 515 000 € HT, toutes dépenses confondues, le projet a bénéficié d'une subvention de l'état de 168 000 €. La commune a contracté un prêt de 320 000 € sur vingt-cinq ans pour financer ce projet.

De notre correspondante,
Janine SAUVIN